
Bibliothécaire - Externe



Métier

- Secteurs d'activité

Le bibliothécaire est recruté dans un établissement ou service (bibliothèques ou documentation).

- Diplôme reconnu

Le diplôme est reconnu dans le privé.

Dans la fonction publique, les 4 fonctions suivantes sont accessibles sur concours :

- Catégorie A : conservateur de bibliothèque, bibliothécaire
- Catégorie B : bibliothécaire adjoint spécialisé, bibliothécaire adjoint

- Conditions de travail

Le bibliothécaire est chargé d'accueillir le public, l'informer, l'orienter dans ses recherches. Il peut également participer à l'organisation d'expositions ou rencontres autour de la lecture et effectuer des missions de documentation auprès des collectivités et établissements publics. Le travail est le plus souvent sédentaire et nécessite une adaptation aux nouvelles technologies.

- Perspectives de carrière

Dans le secteur public, la progression de carrière se fait selon une grille indiciaire ou par concours internes.

Dans le secteur privé, la progression dépend de la capacité à évoluer dans des fonctions différentes et dans diverses entreprises.

- Qualités requises

Le bibliothécaire accomplit un travail technique minutieux. Le relationnel est de mise ainsi que la rigueur et l'ouverture d'esprit. Véritable animateur culturel, il est chargé de promouvoir la bibliothèque auprès du public.

- Conditions d'accès

Concours externe : être titulaire d'un diplôme national (ou reconnu par l'état) justifiant d'une formation Bac + 3

- Formation conseillée

Des filières universitaires ou des écoles spécialisées forment au métier de Bibliothécaire (DUT, Licences Professionnelles, Masters Pro) L'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) à Villeurbanne recrute sur concours. Les centres régionaux de L'ABF assurent des formations d'auxiliaires des bibliothèques.

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal.
Chaque correction est effectuée par un expert.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
- Suivi pédagogique assuré par des experts des concours Territoriaux